Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle
---

Évry, le 08/09/17

---

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Élection municipale partielle intégrale

## dans la commune d'Etampes

---

Le 18 juin 2017, le Maire de la commune d'Etampes, Monsieur Franck MARLIN a été élu député.
La loi organique promulguée le 14 février 2014 interdisant aux parlementaires de cumuler leur mandat avec une fonction exécutive locale, le mandat de maire de M.MARLIN a pris fin de plein droit le 20 août 2017.

Aux fins de pouvoir procéder à l'élection du nouveau maire et des nouveaux adjoints, en application des dispositions de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Locales, il est nécessaire de compléter le conseil municipal.

Les électeurs de la commune d'Etampes sont convoqués le **dimanche 12 novembre 2017** à l'effet de procéder à l'élection de **trente cinq conseillers municipaux et vingt neuf conseillers communautaires.**
Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu **le dimanche 19 novembre 2017**.

**Les bureaux de vote seront ouverts à 8h00 et clos à 18h00.**

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modifications de l'ordre de présentation.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

Les déclarations de candidatures sont à déposer à la **sous-préfecture d'Etampes**, Bâtiment B – salle de réunion :
• **Pour le premier tour :** du lundi 23 octobre au mercredi 25 octobre 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 26 octobre 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

**Contacts presse :**
**Nathalie ROUSSELET**, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
**Catherine COURDURIE**, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 07 89 78 56 Fax 01 69 91 96 68 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr

@Prefet91 prefet.delessonne

• **<u>En cas de second tour</u> :** le lundi 13 novembre 2017, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le mardi 14 novembre 2017 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

L'ordre des panneaux d'affichage sera déteminé par voie de tirage au sort entre les listes candidates en présence des candidats ou de leur représentants le jeudi 26 octobre 2017 à 18h30 à la **<u>sous-préfecture d'Etampes</u>**, Bâtiment B – salle de réunion.